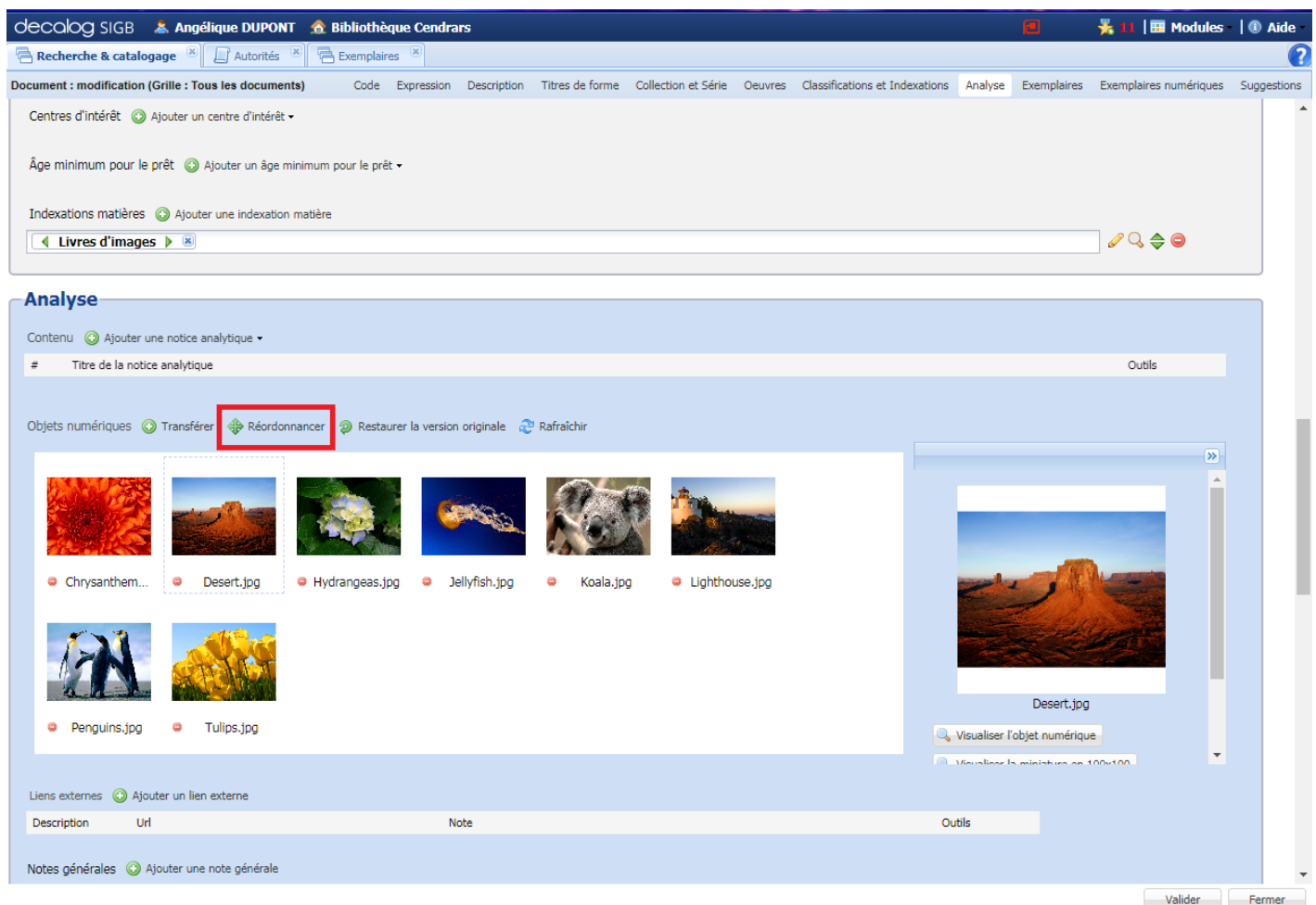


5. Catalogage : amélioration du DAM

Le **module DAM** (Digital Asset Management) est un module optionnel de Decalog SIGB, permettant la gestion de ressources numériques, en donnant la possibilité de rattacher des objets numériques (images, vidéos, sons, fichiers,...) à une notice. Ces objets numériques sont ensuite visualisables sur la notice dans le portail public. N'hésitez pas à prendre contact avec votre référent commercial pour vous renseigner sur les modalités d'activation de cette option.

Le module DAM a été enrichi de deux nouvelles évolutions :

- Le retrait de la limite de 150 objets numériques associés à une notice : il est désormais possible de rattacher à la notice un nombre illimité d'objet (nous vous conseillons néanmoins, par souci de lisibilité, d'éviter de dépasser 1000 objets).
- La possibilité de réorganiser sur une notice l'ordre des objets numériques liés à cette notice, en cliquant sur le bouton « Réordonner ».



Pour rappel, le module permet également un traitement automatisé des objets numériques : génération d'imagettes ou d'extraits, application de filigranes ou de rotations, extraction de métadonnées contenues dans la ressource, compatibilité avec Zoomify (grossissement d'une zone de l'image pour une carte postale numérisée par exemple).

Created 2026-07-03 15:01:40 UTC by Admin

Updated 2026-07-03 15:01:41 UTC by Admin